

## **34EME FOIRE DE BOURAIL**

Samedi 13 août 2011

### INTERVENTION D'OUVERTURE

Harold MARTIN

Président du Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie

Monsieur le Haut-Commissaire	(Albert DUPUY),
Monsieur le Député, Président de l'assemblée de la province Sud	(Pierre FROGIER),
Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement,	
Monsieur le Maire de Bourail, cher Jean-Pierre	(Jean-Pierre AIFA),
Mesdames et Messieurs les Elus,	
Monsieur le Président de la Chambre d'Agriculture	(Gérard PASCO),
Mesdames et Messieurs les représentants du monde agricole,	
Madame la Présidente du Comité d'Organisation	(Brigitte HARDEL),
Mesdames et Messieurs les bénévoles qui permettent la tenue d'un tel évènement,	
Mesdames et Messieurs,	

L'édition 2011 de la Foire de Bourail ouvre ce matin officiellement ses portes au grand public pour deux jours, après la journée d'hier consacrée aux professionnels, et notamment aux toujours magnifiques concours animaliers.

**Entre 15 000 et 20 000 personnes sont attendues**, qui découvriront les stands des centaines d'exposants, ce qui donne la mesure de **cet évènement qui est incontestablement, depuis presque trente cinq ans, le premier rendez-vous agricole et artisanal de la Nouvelle-Calédonie.**

Au-delà des aspects festifs et conviviaux auxquels nous sommes tous tellement sensibles et que vient retrouver avec une parfaite fidélité la foule des visiteurs, -dont je suis, chaque année depuis la première édition en 1977-, **au-delà de l'expression de l'identité de la brousse calédonienne qu'elle représente**, je veux souligner ce matin devant vous

- l'aspect déterminant de cette manifestation pour l'équilibre du territoire,
- et son impact économique très fort pour les secteurs d'activité qu'elle met en valeur, dont elle est la vitrine.

En effet,

- à l'heure où le développement de la province Nord s'intensifie autour du triangle Voh/Koné/Pouembout et de l'usine du Nord,
- en parallèle à l'accroissement constant de l'urbanisation de l'agglomération du Grand Nouméa,

**il est particulièrement nécessaire qu'un pôle économique comme Bourail, au carrefour des provinces Nord et Sud, se conforte autour de ses activités d'excellence que sont l'agriculture et l'élevage, ou encore l'artisanat.**

Nous avons la chance que la Nouvelle-Calédonie soit vaste, dotée de grands espaces naturels : il est essentiel que le développement et la gestion de ces espaces se fassent de manière dynamique et cohérente, **les pouvoirs publics venant en soutien des professionnels du secteur et facilitant l'action au sein des filières concernées.**

**Vous connaissez tous mon attachement particulier au monde rural calédonien et mes engagements multiples et de longue date à son service.**

Cet attachement demeure plus vif que jamais depuis que j'ai retrouvé en mars dernier la responsabilité de présider le gouvernement, une lourde responsabilité de coordination, de pilotage, de travail sur la confiance, sur la collégialité.

**Parmi mes attributions, j'ai souhaité « animer » et « contrôler » (ce sont les termes administratifs), parmi d'autres secteurs, celui de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, au sein du grand « pôle » économique et social.**

**Je suis donc au quotidien les questions qui vous concernent, en lien permanent avec la DAVAR, (Direction des Affaires Vétérinaires, Alimentaires et Rurales) votre référent technique.**

Et les dossiers ne manquent pas, nous avons déjà eu l'occasion ces dernières semaines de nous retrouver autour d'un certain nombre.

Je voudrais donc évoquer rapidement ce matin avec vous, ici, à Bourail, **les principaux axes de la politique agricole de la Nouvelle-Calédonie, qui nous mobilise parce qu'elle est d'une importance stratégique pour le pays, son présent et son avenir :**

**1°) le premier axe d'action que je veux citer, c'est l'appui constant que nous consacrons aux grandes filières de production, avec comme objectifs, d'une part, de garantir la sécurité alimentaire de la Nouvelle-Calédonie et d'autre part de lutter contre la vie chère tout en assurant un revenu honnête et équitable aux producteurs.**

Une relance forte de l'élevage bovin, en particulier, est actuellement engagée, cette filière étant de toute première importance en termes d'aménagement du territoire et de rééquilibrage.

- La prime à la vache allaitante a ainsi été reconduite.
- Le monopole de l'OCEF a par ailleurs été consolidé, vous le savez, grâce à une volonté affirmée et une démarche volontaire du Gouvernement, approuvées par le Conseil d'Etat qui a émis un avis favorable sur le projet de Loi du Pays relative au monopole de l'OCEF qui lui a été soumis début juillet.

Mon objectif est que cette loi du pays puisse être examinée par le Congrès aussitôt que celui-ci sera en ordre de marche et votée pour une application dans les meilleurs délais. Il en va de l'avenir de la profession d'éleveur et j'ai déjà été amené à indiquer comment nous devons sur ce dossier faire passer l'intérêt général au dessus des profits de certains.

- En matière de viande, toujours, je veux vous indiquer également qu'un projet de délibération est en cours pour autoriser, sous certaines conditions, la commercialisation directe de viandes de cerfs sauvages, du chasseur au consommateur.

Là, l'objectif est à nouveau double : protéger l'environnement en luttant contre la surpopulation de cerfs sauvages qui occasionnent des dégâts importants dans les forêts notamment, et mettre en vente une viande de qualité à un prix modéré.

**2°) le deuxième axe d'intervention publique concerne la formation, qu'il s'agisse de l'enseignement agricole, la formation initiale donc, ou de l'appui à la professionnalisation du secteur agricole déjà actif.**

- A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012, dans moins de six mois maintenant, l'enseignement agricole, comme l'ensemble de l'enseignement du secondaire, sera transféré à la Nouvelle-Calédonie. Evidemment, l'importance du volet « formation » dans la filière agricole est comprise par tous et le Gouvernement entend bien porter une attention toute particulière aux orientations et à la qualité des formations initiales qui seront proposées aux jeunes et futurs agriculteurs par le Lycée agricole de Pouembout, notamment.

La professionnalisation de l'agriculture calédonienne se traduit, en effet, pour les agriculteurs et les techniciens par la nécessité de posséder des connaissances générales et des compétences techniques toujours plus pointues. Ces connaissances et compétences doivent pouvoir être acquises par les jeunes dans le cadre de la formation initiale dispensée par les établissements scolaires calédoniens de formation agricole, au lycée de Pouembout, donc, mais aussi au Lycée privé « Donéva » de Houailou, ou encore au travers des Maisons Familiales Rurales.

En 2012, la formation initiale agricole va ainsi venir compléter le dispositif -déjà géré par la Nouvelle-Calédonie- de formation professionnelle continue mise en œuvre principalement par les CFPPA sur des crédits de la DFPC, et d'apprentissage, mis en œuvre par la Chambre d'Agriculture également avec des crédits DFPC, pour lesquels la Nouvelle-Calédonie engage de gros moyens financiers avec le soutien de l'Union Européenne (à travers le FED).

- Pour les exploitants et producteurs déjà actifs, la Nouvelle-Calédonie poursuit ses efforts de participation au financement des établissements publics intervenant dans le secteur agricole -ERPA, OCEF, Chambre d'Agriculture,...- et des organismes professionnels agricoles implantés de longue date -UPRA's, UCS, EDEC,FSCH,...-. Au-delà de ça, la Nouvelle-Calédonie et l'APICAN sont les financeurs uniques ou principaux des nouvelles structures professionnelles créées récemment pour consolider les grandes filières de production, qu'il s'agisse
  - du Groupement de Défense Sanitaire (GDS) animal, dont l'objectif est la mise en œuvre d'un dispositif d'identification unique et pérenne des bovins mais aussi le renforcement de la lutte contre la tique du bétail ;
  - ou du GDS végétal, pour l'accentuation de la lutte contre les ravageurs des végétaux,
  - ou encore l' « IVNC » chargé de l'actualisation et l'évolution des classifications des viandes de boucherie,
  - ou enfin de la plateforme machinisme -que nous avons inaugurée il y a quelques jours à peine- qui vise le renforcement de l'appui et du conseil aux agriculteurs et aux techniciens en matière de matériels et de travaux agricoles.

**3°) Le dernier axe que je veux citer, très rapidement, c'est celui de l'action menée pour garantir la sécurité sanitaire et assurer la traçabilité des aliments.**

**C'est un champ de travail extrêmement important, qui mériterait un véritable développement.**

**Je veux simplement dire ici que la Nouvelle-Calédonie entend accorder une réelle attention aux attentes de notre société en matière de sécurité sanitaire, de traçabilité des aliments et de protection de l'environnement.**

- **Ainsi, dans le secteur de la production maraîchère et fruitière, les plans de surveillance et de contrôle des résidus de produits phytosanitaires à usage agricole (PPUA) ont été renforcés ;**
- **par ailleurs, une démarche de modernisation de la réglementation en matière d'homologation des PPUA est engagée et un projet de délibération va être soumis très prochainement au Congrès ;**
- **enfin, un soutien est apporté à la profession pour la mise en place d'un plan ECO-PHYTO, dans le cadre d'un GDS (Groupement de Défense Sanitaire) végétal, qui devra donner des réponses aux agriculteurs soucieux de limiter au strict minimum le recours aux PPUA dans leurs itinéraires techniques de production.**

**Un dernier mot pour vous dire que, le dernier recensement général de l'agriculture (RGA) remontant à 2002, il nous est apparu nécessaire d'actualiser cette « photographie » global du secteur agricole calédonien.**

**Le Gouvernement a ainsi inscrit au budget supplémentaire 2011 les crédits nécessaires au lancement de cette opération de grande envergure et d'importance, de sorte que nous puissions disposer à terme des informations nécessaires à la définition et à l'orientation des politiques agricoles publiques pour la prochaine décennie.**

**Pour conclure, vous le comprenez, tout ceci témoigne de notre détermination, de ma détermination, aux côtés des trois provinces qui agissent elles aussi dans ce sens, à faire que le pays vive de sa grande zone urbaine, de son littoral et du lagon, bien sur, mais aussi de l'intérieur, de cette brousse qui est pour une large part l'âme de la Calédonie.**

**Je me réjouis que le Comité d'organisation de la Foire de Bourail ait souhaité redonner à cette édition une image plus agricole encore que les années précédentes parce que j'ai la conviction que c'est ce que les Calédoniens attendent, que c'est ce qui est bon pour la Calédonie et son monde rural.**

**Bonne Foire à tous, avec cette année un magnifique soleil !**